

Café

Hôtel

Restaurant

Traiteur

Établissement de nuit

Bowling

Thalasso

**1^{ère}
organisation
professionnelle**

umih.fr



L'Union des métiers de l'hôtellerie restauration



Notre organisation

Depuis plus de 70 ans, l'Umih représente, défend et accompagne les professionnels indépendants de l'hôtellerie, de la restauration, des bars, des cafés, des brasseries, du monde de la nuit et des professions saisonnières, dans toutes les régions et départements de France (métropole et outre-mer).

L'Umih fédère 4 syndicats associés (GNC, culture nuit, France Thalasso, UCHRA) et 4 structures interdépartementales (SNEG & Co, Umih Prestige, Umih Bowling Loisirs, Umih Nuit).

L'Umih, présente et active partout en France avec plus de 106 fédérations départementales, 2 000 élus et 400 collaborateurs, est en contact direct avec les professionnels. Ce maillage territorial permet une connaissance du terrain et une appréhension globale et précise des enjeux du secteur.

Tous secteurs confondus, l'Umih est la 3e organisation professionnelle en nombre d'entreprises adhérentes au plan national.

Notre secteur

Le secteur CHR*D* est un acteur clé de l'économie française, représentant 229 000 entreprises, 84 milliards d'euros de chiffre d'affaires et employant plus d'1,1 million d'actifs dont 18 % ont moins de 25 ans. Chaque année, 100 000 jeunes sont formés à nos métiers.

*Café, Hôtel, Restaurant, Traiteur, Discothèque

N°1
L'Umih,
1^{ère} organisation
professionnelle
des indépendants

66 %
soit 2/3 des entreprises
qui adhèrent à une organisation
professionnelle (71 % avec
ses syndicats associés)

48 %
des salariés des entreprises
qui adhèrent à une organisation
professionnelle (62 % avec
ses syndicats associés)

Présentation des syndicats associés



Créé en 1989, le Groupement National des Chaînes hôtelières regroupe des chaînes intégrées, françaises et étrangères, implantées en France. Depuis le 1er janvier 1994, le GNC s'est associé à l'Umih afin que l'hôtellerie parle d'une seule et même voix en France.



Culture Nuit est le syndicat des lieux nocturnes culturels et musicaux. Il représente depuis 1952 le secteur de la nuit, du spectacle et des débits de boissons, dans toute sa diversité, et accompagne ses adhérents dans les mutations de nos métiers, l'évolution des législations et les changements sociétaux.



Créé en 2008, FRANCE Thalasso regroupe la Fédération Internationale de la Thalassothérapie et le Syndicat National Professionnel de la Thalassothérapie. C'est un organisme garant du respect de l'appellation « Thalassothérapie » et des valeurs fondamentales de la Thalasso.



法国华侨华人餐饮总会

Union des Cafés-Hôtels-Restaurants Asiatiques. Créée en juin 2004, est l'unique association de l'industrie de la restauration asiatique en France.

Nos missions

1

Informer, accompagner et conseiller

L'Umih accompagne au quotidien les professionnels dans les domaines juridique, fiscal, social, emploi, formation et environnemental.

2

Assurer la promotion et la renaissance des métiers et du secteur

L'Umih, porte-parole de la profession, agit pour faire valoir le poids économique du secteur CHR et pour une meilleure prise en compte des spécificités de nos métiers.

3

Représenter et défendre les professionnels

Au niveau national et local, l'Umih est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des instances économiques et interprofessionnelles (CCI, comités départementaux et régionaux du tourisme, conseils de prud'hommes, Conseil interministériel du tourisme, MEDEF, GPS, CPME, U2P...). Au niveau européen, l'Umih agit au sein de l'HOTREC (l'organisation professionnelle européenne du secteur HCR).

4

Démontrer le rôle majeur des cafés, hôtels, restaurants au sein du tourisme

L'Umih est à l'origine en 2017 de la création de la Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT) qui regroupe 20 organisations représentatives de la filière tourisme.



L'Umih c'est :

5 branches professionnelles

- Umih Cafés, Brasserie et Établissements de nuit
- Umih Hôtellerie française
- Umih Restauration
- Umih Saisonniers
- Umih Traiteurs et TOR

2 magazines numériques

- « **L'Essentiel** » magazine destiné aux adhérents, partenaires et institutionnels
- « **Umih Magazine** » à destination de tous les professionnels

1 assurance Santé Prévoyance

Une offre santé et prévoyance, la solution de protection sociale sur-mesure, adaptée aux besoins spécifiques des professionnels du secteur des Cafés, Hôtels, Restaurants, Traiteurs et Discothèques et leurs salariés.

et structures interdépartementales



Le SNEG & Co réunit les professionnels des établissements festifs et de convivialité : bars et restaurants d'ambiance musicale, clubs et autres lieux accueillant tous les types de clientèle, de l'apéritif jusqu'au bout de la nuit. Fondé en 1990, présent sur toute la France, le SNEG & Co représente et défend les établissements festifs et alternatifs.



Umih Prestige fédère les établissements de prestige : les palaces, les hôtels 5 étoiles et 4 étoiles, ainsi que les restaurants étoilés et certains Meilleurs Ouvriers de France.



Umih Nuit a été créée en 2018, il rassemble les acteurs de la nuit et prend en compte les enjeux et les particularités du secteur. Le syndicat a été mis en place pour soutenir les établissements de nuit dans leurs démarches.



Umih Bowling Loisirs a été créée en novembre 2016 et réunit la Fédération Nationale des Bowlings Français (FNBF) et le Syndicat des Propriétaires des Bowlings. C'est le seul syndicat professionnel du monde du bowling.

Le tourisme en France

- **188 milliards d'euros** de consommation touristique (2023)
- **8 %** du PIB
- **2 millions** d'emplois directs et indirects
- **98 millions** d'arrivées internationales (2023)
- **63,5 milliards d'euros** de recettes internationales (2023)
- **18.6 milliards d'euros** d'investissement touristique (2022)

*sources : INSEE et Atout France

Les chiffres clés de la branche HCR

- **122 000 établissements employeurs** dont **64,5%** restaurants, **15%** hôtels, **18%** débits de boissons, **2,5%** traiteurs.

84
milliards d'euros
de chiffre d'affaires

1,2 million
d'actifs dont 200 000
saisonniers été

4^e employeur
privé de France (après
l'industrie, le transport
et le bâtiment)

105 000
jeunes en formation
initiale chaque année
à 35 métiers

Le secteur
est créateur net de
10 000
postes/an

86 %
d'entreprises de
moins de 10 salariés

*source : AKTO Portrait national 2024



Thierry Marx
président confédéral
de l'Umih



Eric Abihssira
vice-président confédéral
de l'Umih



L'Umih est l'organisation professionnelle représentative du secteur CHR. Le nombre de nos adhérents, la diversité de leur profil et notre implantation territoriale, grâce à nos fédérations départementales, nous permettent d'avoir une connaissance approfondie des problématiques terrain, des attentes des professionnels et nous procurent une vraie puissance de parole et d'action dans nos échanges avec les pouvoirs publics, l'administration et les médias.

Notre mission est d'accompagner le quotidien des chefs d'entreprise dans la gestion de leur établissement et de leur apporter la solution adéquate face à une situation impactant leur activité.

Notre rôle consiste également à anticiper les changements, les mutations et être force de proposition sur des chantiers tels que l'attractivité de nos métiers, le positionnement social de nos entreprises, l'accès à une offre de formation dédiée, l'intégration du développement durable dans les établissements, la problématique des commerces en ruralité.

L'Umih est la maison mère où tous les professionnels du secteur CHR indépendants, franchisés ou de chaîne, ont leur place.



umih.fr



22, rue d'Anjou 75008 Paris
Tél. : 01 44 94 19 94

